

# De la maltraitance traumatique à la bientraitance réparatrice : Enfants, Parents, Intervenants

Formation Certifiante G&BM-Psy – 3<sup>ème</sup> volée

2024-2026

Catherine Briod de Moncuit et Carol Gachet animent depuis plus d'une vingtaine d'années des formations relatives à la prise en charge de situations de maltraitances et de traumatismes, plus spécifiquement dans les situations de violences intrafamiliales. Elles ont développé ensemble un modèle unique de compréhension de la dissociation traumatique complexe, transposable dans la pratique. Les aspects de bientraitance, de résilience, de positionnement de l'intervenant, de réseau collaborant, de droits de l'enfant sont abordés avec pragmatisme et permettent de poser un regard neuf, pointu et compétent sur ces situations.

*« Les feedbacks enthousiastes, la demande croissante pour des formations continues et des journées d'analyse de pratique, la rencontre avec d'autres formateurs et professionnels de terrain impliqués, le souhait de transmettre « savoirs » et « savoirs faire » nous ont amenées à développer plus avant certaines des thématiques et à proposer en 2021 cette version certifiante.*

*A l'instar des cours précédents, ce cursus se veut résolument pratique tout en apportant les aspects théoriques indispensables à ces thématiques, issus de la psycho-traumatologie, de la psychodynamique, de la systémique, du psycho-corporel. L'émotionnel, le cognitif et le corporel sont sollicités lors des séminaires permettant une compréhension et une intégration à la fois fine et holistique.*

*Les différents milieux professionnels représentés dans les séminaires, les regards multi-disciplinaires, les échanges, la participation sont mis en exergue, permettant ainsi de créer un climat bienveillant et favorable aux apprentissages.*

*Les outils présentés seront exercés par petits groupes lors de rencontres d'intervisions. Les regards croisés et l'expérience des pairs étant un atout indéniable pour remettre en question les représentations et enrichir les compétences.*

*Outre la rigueur académique, la présentation et la maîtrise d'outils pratiques et novateurs, les analyses de situations exigeantes, cette formation est résolument placée sous le signe de la bientraitance, de la collaboration interdisciplinaire, de l'implication et du respect de chacun. »*

Mai 2021

Carol Gachet & Catherine Briod de Moncuit

## Objectifs et public cible

Cette formation modulaire s'adresse à tout professionnel du réseau psycho-socio-éducatif, sanitaire et juridique qui prend en charge ou est confronté à des situations de maltraitances et de violence sur mineurs, ce sous trois angles d'approche :

- L'enfant : détecter et comprendre l'impact de la violence sur le développement de l'enfant ; développer des attitudes favorisant la résilience.
- L'adulte/le parent : comprendre les conséquences de la maltraitance à l'âge adulte et leurs répercussions sur la parentalité, se positionner par rapport aux parents maltraitants.
- Le professionnel : appréhender ses propres attitudes professionnelles et ses représentations, et comment celles-ci peuvent favoriser la reprise du développement de l'enfant, et favoriser les compétences de l'adulte/parent.

A l'issue de cette formation, les participants auront acquis un large savoir théorique et pratique leur permettant d'évaluer, d'analyser et de se positionner clairement face à ces situations complexes.

### Formation destinée aux :

- Intervenants sociaux, accompagnants parentaux, familiaux
- Psychiatres, Psychologues, psychothérapeutes, psycho-pédagogues
- Juristes, juges, avocats, médiateurs
- Médecins, soignants et professionnels de la santé
- Professionnels en charge d'expertises dans le champ de la protection de l'enfance

### Travaillant avec :

- des mineurs subissant des violences parentales ou des maltraitances répétées de la part d'adultes
- des adultes ayant été maltraités dans l'enfance et qui en subissent encore les conséquences à travers des situation de dépendances, d'actes d'auto-agressivité ou d'hétéro-agressivité à répétition
- des parents qui utilisent la violence comme mode éducatif ou qui font subir à leur.s enfant.s le conflit conjugal
- des parents qui ont été signalés aux autorités pour mauvais traitements envers leur.s enfant.s

## Programme détaillé 2024-2026

### No 24-02 Enfance maltraitée et dissociation traumatique

**Dates : 10 & 11 octobre 2024 – session animée par Catherine Briod de Moncuit**

- Points de repères autour du développement de l'enfant, les 4 modes relationnels
- L'impact de la maltraitance sur le développement de l'enfant : repérer, voir, entendre, agir
- La dissociation traumatique complexe
- Le conflit entre attachement et défenses biologiques
- Les signes et les symptômes de maltraitance chez l'enfant et l'adolescent(e)

*Outils pratiques : Le triptyque de la maltraitance et le carnet de bord*

**Jl. 01 Journée intégrative : mise en pratique et intégration des concepts et des outils du Module 24-02 - Date : 20 novembre 2024**

### No 24-03 Parents auteurs de maltraitance

**Dates : 28 & 29 novembre 2024 - session animée par Catherine Briod de Moncuit**

- Les conséquences de la violence chez l'adulte
- Le modèle transgénérationnel de la maltraitance
- Le phénomène d'emprise, le contexte familial maltraitant
- Travailler avec des parents auteurs de violence

*Outils pratiques :*

*Modèle transgénérationnel de la dissociation traumatique*

*Grille d'évaluation parentalité et relation d'aide*

*Le positionnement face au parent*

**Jl. 02 Journée intégrative : mise en pratique et intégration des concepts et des outils du Module 24-03 - Date : 14 janvier 2025**

### No 25-04 De la carte de réseau au trampoline de résilience

**Dates : 30 & 31 janvier 2025 - session animée par Carol Gachet**

- La loi et les droits de l'enfant
- Mission, rôle, moyens de l'intervenant professionnel
- La contamination des systèmes de violences
- Le bien-fondé d'un réseau
- Se préparer à une rencontre de réseau

*Outils pratiques : La carte de réseau & Le trampoline de résilience et marche à suivre pour convoquer/animer/participer à une rencontre de réseau*

**Jl. 03 Journée intégrative : mise en pratique et intégration des concepts et des outils du Module 25-04 - Date : 4 mars 2025**

**No 25-05 Violence dans le couple : qu'en est-il des enfants ?**

**Dates : 31 mars & 1<sup>er</sup> avril 2025 - session animée par Sophie Bille et Mélody Tenud**

- Développer des outils d'analyse et de compréhension de la violence conjugale
- Appréhender le vécu des victimes (adultes et enfants) et identifier les difficultés dans leur accompagnement
- Renforcer sa capacité d'écoute, d'évaluation, d'orientation et d'intervention
- Adapter sa posture professionnelle et ses interventions au contexte spécifique des violences conjugales

*Outils pratiques : Cycle de la violence conjugale et Modèle de la parentalité en parallèle &*

**No 25-06 L'accompagnement du parent dans le contexte de la protection de l'enfance**

**Dates : 6 et 7 mai 2025 - session animée par Stéphanie Broger et Thomas Légeret**

- Définir le rôle de l'accompagnant parental en institution : un outil supplémentaire pour protéger l'enfant et donner une place au parent
- Situer l'accompagnant parental : réseau, institution, organigramme, conceptualisation
- Travailler la posture de l'accompagnant : en relation au parent, à l'enfant, à l'équipe, au réseau

*Outil pratique : Étapes de l'accompagnement - mise en situation et exercice de la posture de l'accompagnant parental*

**Jl. 04 Journée intégrative : mise en pratique et intégration des concepts et des outils des modules 25-05 et 25-06 - Date : 27 mai 2025**

**No 25-07 Autoprotection et bienveillance institutionnelle: prévenir le traumatisme vicariant**

**Date : 19 et 20 juin 2025- session animée par Sylvie Napoletano**

- Définir la fatigue de compassion et le trauma vicariant.
- Comprendre son système nerveux et l'importance de la régulation et corégulation au travers d'une modélisation de la théorie polyvagale (S.Porges).
- Développer ses ressources et remplir sa boîte à outils pour rester dans sa fenêtre de tolérance (D. Siegel).
- Repérer l'isomorphisme dans les systèmes de violence.
- Questionner sa propre contamination émotionnelle.
- Dégager des pistes concrètes pour renforcer la bienveillance.

Outils pratiques :

*L'espace de sécurité et l'espace relationnel*

*Le tableau des « poisons » et des « antidotes »*

La liste des actions de « self care » et exercices de centrage/ancrage

**JI. 05 Journée intégrative : mise en pratique et intégration des concepts et des outils du Module 25-07 - Date : 2 septembre 2025**

### **No 25-08 La pédagogie de la résilience**

**Dates : 25 et 26 septembre 2025 - session animée par Catherine Briod de Moncuit**

- Définir la résilience
- Favoriser la parole de l'enfant, l'adolescent et l'entendre
- Favoriser la résilience chez l'enfant et l'adolescent en situation de maltraitance
- Incarner le rôle de tuteur de résilience pour favoriser le développement des ressources chez l'enfant et l'adolescent.e

*Outils pratiques : L'introjection du tuteur de résilience dans le tryptique de la maltraitance, exercices d'écoute et de reformulation verbatim*

**JI. 06 Journée intégrative : mise en pratique et intégration des concepts et des outils du Module 25-08 - Date : 28 octobre 2025**

### **Autres dates à retenir pour la certification**

15 déc. 2025 restitution de l'analyse de pratique : suivi d'une situation sur 3 mois min

30 janv 2026 restitution des « chef d'oeuvre » - travail écrit final d'une dizaine de pages

5 mars 2026 Journée d'évaluation finale

## **Formateur.trice.s** (par ordre d'ancienneté à GBM-Psy)

Les formateur.trice.s sont des psychologues, des psychothérapeutes, des intervenants psycho-sociaux de terrain, formés en psychotraumatologie, et au bénéfice d'une expérience à la fois clinique et pratique reconnue.

### **Catherine Briod de Moncuit**

Psychologue spécialisée en psychothérapie FSP. Psychanalyste orientation Charles Baudouin. Superviseuse dans des services de protection de l'enfance et dans des foyers accueillants des enfants victimes de maltraitance et de violence. Formatrice dans le domaine de l'impact de la violence sur le développement de l'enfant depuis 1998.

### **Carol Gachet**

Psychologue FSP, psychothérapie corporelle et systémique, Master en droits de l'enfant. Co-fondatrice de l'association « Faire le pas » : Parler d'Abus Sexuels. Ancienne coordinatrice de l'association « Familles Solidaires ». Directrice de Intervention de Crise et Prévention (ICP). Intervenante en médiation équine auprès de l'association le Pied à l'Etrier (PAL).

### **Melody Tenu**

Psychologue FSP. Spécialisée en psychotraumatologie. Travaille en pratique privée. Formatrice dans le domaine de prise en charge de la maltraitance sur mineurs. A travaillé 5 ans à la Fondation Malley-Prairie dans l'équipe mères-enfants. Fait partie de la cellule d'audition des victimes mineures sur le canton de Vaud. Co-fondatrice de l'association Parallèle

### **Sophie Bille**

Psychologue FSP diplômée en victimologie et formée en guidance interactive. Travaille dans l'accompagnement d'enfants victimes de maltraitance et leurs parents depuis 10 ans. Expérience en tant que psychologue dans un foyer d'accueil d'urgence pour femmes et enfants victimes de violences conjugales ainsi que dans la cellule de permanences psychologiques pour l'audition de victimes mineures. Co-fondatrice de l'Association Parallèle

### **Thomas Légeret**

Directeur de la fondation St-Martin depuis 15 ans. Dirige 4 unités : « La Maison des Avants » (foyer pour enfants), l'ASPC « Le Chalet » (accueil spécialisé sur les périodes de congé ; weekends et vacances), « AIAP » (accompagnement ambulatoire intensif), La Maise (foyer pour adolescents nécessitant une prise en charge individualisée).

### **Stéphanie Broger**

Accompagnante parentale au sein de la fondation St-Martin. Responsable d'AIAP (accompagnement intensif en alternative au placement). Accompagne les familles d'accueil. Formée en systémique et dans la prise en charge des problématiques de dépendances. Travaille dans l'accompagnement des familles et parents depuis 9 ans.

### **Sylvie Napoletano**

Psychologue FSP formée au psychotraumatisme à l'IRPT, elle se passionne pour les approches psychocorporelles et travaille avec des méthodes telles que la thérapie sensorimotrice, la méthode TRE (Tension and trauma Releasing Exercices), le Brainspotting, le yoga aérien, l'aromathérapie, et la danse thérapie. Responsable clinique à ESPAS, elle a travaillé auprès de diverses populations vulnérables, au sein d'institutions telles que la Rambarde, les EHNV et la Cité Radieuse.

## Organisation et coûts

▪ Inscription - frais de dossier non remboursable				100.-
▪ 7 modules de formation	14j	98h	présentiel	3780.-
▪ 6 jours « intégration des outils »	6j	42h	présentiel	1620.-
▪ 10 h de supervision		10h	prés/visio	1500.-
▪ 6 intervisions en groupe restreint	min.	18h	présentiel	---
▪ 1 travail final	env.	30h		---
▪ Certification finale (y.c. journée d'évaluation)		7h	1j. présentiel	540.-
▪ Lectures, documentaires, recherches d'articles		40h		
<b>Total</b>		<b>245h</b>		<b>7540.-</b>

## Admission et inscription à la certification

### Admissibilité

- Disposer d'un titre universitaire/HES ou jugé équivalent.
- Avoir une pratique professionnelle d'au moins 2 ans à 50 % en lien direct avec les enfants, les adultes en difficultés, et/ou les parents,
- Les candidats qui ne sont pas titulaires d'un diplôme universitaire/HES, mais qui bénéficient d'une expérience professionnelle suffisante peuvent être admis au cas par cas.

### Dossier

- Le formulaire d'inscription complété
- Une lettre de motivation
- Un CV récent avec photo
- Une finance d'inscription : CHF 100.-, non remboursable

Les dossiers **complets** doivent être envoyé par mail à : [contact@gbm-psy.ch](mailto:contact@gbm-psy.ch) accompagné d'une preuve de paiement de la finance d'inscription.

Un accusé de réception vous parviendra dans les 72 heures, passé ce délai et sans réponse de la part de G&BM-psy, nous vous remercions de nous contacter par téléphone au : 022 731 44 24.

Une fois votre dossier examiné, vous serez contacté via mail afin de fixer un entretien en visio ou en présentiel. La réponse définitive vous parviendra par mail à la suite de cet entretien.

### Reconnaissance des acquis

Il est possible de demander une reconnaissance d'acquis pour l'obtention d'équivalences de certains modules pour ceux et celles qui auraient déjà suivi des formations avec Carol Gachet et/ou Catherine Briod de Moncuit. Prendre contact via mail : [contact@gbm-psy.ch](mailto:contact@gbm-psy.ch). En revanche,

toutes les journées intégratives (voir programme), les heures d'intervisions et de supervisions sont requises.

Pour les personnes ayant suivi antérieurement le cours de 6 jours - « Maltraitance et abus sexuels » - donnée par GBM dans les cinq années précédentes, en institution ou hors institution, les modules :

- Enfance maltraitée et dissociation traumatique
- Parents auteurs de maltraitance
- Réseau collaborant, trampoline de résilience

sont acquis. Il suffit de joindre l'attestation de cette formation au dossier d'inscription ou de prendre contact avec nous si elle n'est pas retrouvée.

Ces modules peuvent toutefois être suivi à nouveau contre une finance d'inscription équivalente à la moitié du tarif plein.

### Suivi modulaire

La formation en présentiel est de 20 jours, répartis sur 12 à 18 mois. Il est préférable de suivre les modules en continu. En cas d'arrêt prématuré de la formation pour justes motifs, le.la participant.e peut rejoindre une session ultérieure. G&BM-Psy ne peut toutefois pas garantir la tenue annuelle de chaque module. Le module « entamé » ne sera en aucun cas remboursé. La formation certifiante devrait pouvoir s'accomplir sur une durée de trois ans au maximum.

### Modalité de paiement

Une fois votre admission confirmée, une facture de CHF 1'620.- correspondant aux 6 journées intégratives parviendra à l'adresse de facturation mentionnée. Ce paiement valide votre inscription et couvre la participation aux 6 journées intégratives. Les journées intégratives doivent être suivies à la suite du Module correspondant. En cas de maladie ou absence justifiée, le candidat à la certification peut, à titre exceptionnel, suivre une journée intégrative correspondant à un autre module afin d'obtenir les heures requises pour la certification.

Les modules seront facturés environ trois semaines avant le début de chaque module et devront être réglés avant le début du module. Les heures de supervision individuelles au tarif de CHF. 150.-/h sont à régler directement auprès du.de la superviseur.e.

L'aspect financier ne doit pas être un frein à votre participation, il est toujours possible de convenir d'un échelonnement de paiement,

### Conditions de désistement

- En cas de désistement entre 60 et 30 et jours avant le début de la formation certifiante, CHF 300.- sont retenus, en plus des frais de dossier.
- En cas de désistement moins de 30 jours avant le début de la formation certifiante, certificat médical excepté, 50% des frais seront retenus, soit **CHF 780.-**
- En cas de désistement moins de 7 jours avant le début de la formation, certificat médical excepté, l'entier du montant est dû, **soit 1'560.-** .

Dans tous les cas de désistement, la finance d'inscription de CHF 100.- reste acquise à G&BM-Psy pour traitement du dossier.

### Conditions d'obtention de la certification

- Avoir suivi de façon régulière l'ensemble des modules (80% requis) ;
- Avoir participé aux journées d'intégration et effectué le travail requis pour ces journées
- S'être rencontré en groupe restreint (3-4 personnes) d'intervention en intersession pour présentation et analyses de situations, une participation active est requise ;
- Avoir effectué 10 h de supervision individuelle auprès d'un superviseur agréé par GBM-psy ;
- Avoir remis les travaux finaux\* dans les délais impartis et les présenter lors de la journée d'évaluation ;
- Obtenir une validation de la part du collège de formateurs;
- S'être acquitté de la totalité du coût de la formation.

## Travaux requis pour la certification :

### 1. Préparation et dossier d'une situation suivie sur une durée de 3 à 5 mois

L'analyse de situation peut porter sur un mineur, sur un parent, sur les deux parents ou sur un enfant et une famille d'accueil suivant le contexte professionnel.

La situation devra être suivie sur une durée de 3 à 5 mois, avec la restitution de 3 carnets de bord (minimum) effectués à intervalles réguliers permettant d'évaluer la pertinence des pistes d'action dégagées et mise en œuvre.

Ce dossier comprendra les carnets de bord, un génogramme, une ou plusieurs carte de réseau ou un « trampoline de résilience » ainsi que d'autres outils présentés et exercés lors de la formation (grille d'évaluation de l'accompagnant parental, ligne du temps, etc..)

### 2. Chef d'œuvre:

Le chef d'œuvre permet d'attester la connaissance approfondie de la théorie et la maîtrise des outils présentés en formation. Il démontre l'application pratique d'au moins un des outils présentés lors de la formation. Les exigences de ce travail seront précisées en cours de formation. Un modèle de présentation sera proposé aux participants, toutefois, des travaux créatifs et originaux sous tout autre format (chefs d'œuvre) sont également encouragés.

Les travaux sont évalués par les formateurs et par les pairs lors de la journée d'évaluation sur la base d'une grille d'évaluation.

## Remédiation

Si le travail final n'est pas validé, les formatrices et le participant.e peuvent convenir d'un travail de remédiation. Celui-ci est facturé au prix de CHF 270.-.

## Attestation et diplôme

Au terme de la formation une attestation ainsi qu'un diplôme sont délivrés attestant de la durée et du contenu de l'ensemble du cursus.

## Supervision supplémentaire sur demande

Si les participants rencontrent des difficultés de compréhension ou de mise en pratique des outils présentés, ils peuvent demander en tout temps une supervision à l'un.e des formateur.trice agréé par GBM-Psy. Cette supervision est facturée au prix de CHF 150.-/h.

Date : octobre 2024/Carol Gachet & Catherine Briod de Moncuit